

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS



Le service de la collecte des déchets ménagers relève de la compétence de la Communauté de Communes des Sablons depuis le 1^{er} janvier 1996.

Textes de référence

Décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets:

Ce décret définit les modalités d'établissement et de présentation du rapport sur la qualité et le prix du service d'élimination des déchets. Il précise les indicateurs techniques et financiers que doit contenir le rapport.

Loi 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV):

La loi ambitionne d'agir davantage en faveur de la préservation de l'environnement et dans la lutte contre le dérèglement climatique, ainsi que de renforcer l'indépendance énergétique française. Elle fixe l'objectif de réduction de 50 % de la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025 par rapport à 2010. Elle vise le développement du tri à la source avec l'extension des consignes de tri et la collecte séparée des biodéchets à l'horizon 2023.

Ordonnance du 29 juillet 2020 relative à la prévention et à la gestion des déchets:

Cette ordonnance inscrit l'objectif de 65 % de déchets réutilisés ou recyclés en 2035.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets contribue à mieux connaître et informer sur les conditions techniques, organisationnelles et économiques dans lesquelles le service public d'élimination des déchets est exécuté. Il doit faire l'objet d'une communication par le Maire de chaque commune membre de la structure intercommunale à son conseil municipal en séance publique.

Ce rapport doit être mis à la disposition du public au siège de l'établissement public de coopération intercommunale et, dès sa transmission, dans les mairies des communes membres.

INDICATEURS TECHNIQUES - LA COLLECTE

b) Collecte des déchets pris en charge par le service

Nombre d'habitants

Nom de la commune	Population municipale	Population comptée à part	Population totale
Amblainville	1 748	17	1 765
Andeville	3 292	49	3 341
Les Hauts Talican	872	21	893
Bornel	4 799	73	4 872
Chavençon	175	3	178
Corbeil-Cerf	320	8	328
Esches	1 592	13	1 605
La Drenne	1 009	16	1 025
Montchevreuil	1 301	26	1 327
Hénonville	850	21	871
Ivry-le-Temple	804	7	811
Laboissière en Thelle	1 347	26	1 373
Lormaison	1 310	14	1 324
Méru	14 609	185	14 794
Monts	172	1	173
Neuville-Bosc	497	14	511
Pouilly	160	2	162
Saint-Crépin-Ibouvillers	1 548	24	1 572
Valdampierre	930	10	940
Villeneuve-les-Sablons	1 176	23	1 199
TOTAL	38 511	553	39 064

INDICATEURS TECHNIQUES - LA COLLECTE

Les ordures ménagères

Fréquence de collecte: 1 fois par semaine toute l'année sur l'ensemble du territoire sauf sur Méru centre ville (3 fois par semaine) et les quartiers de la Nacre et Saint Exupéry (2 fois par semaine)



INDICATEURS TECHNIQUES - LA COLLECTE

Les emballages

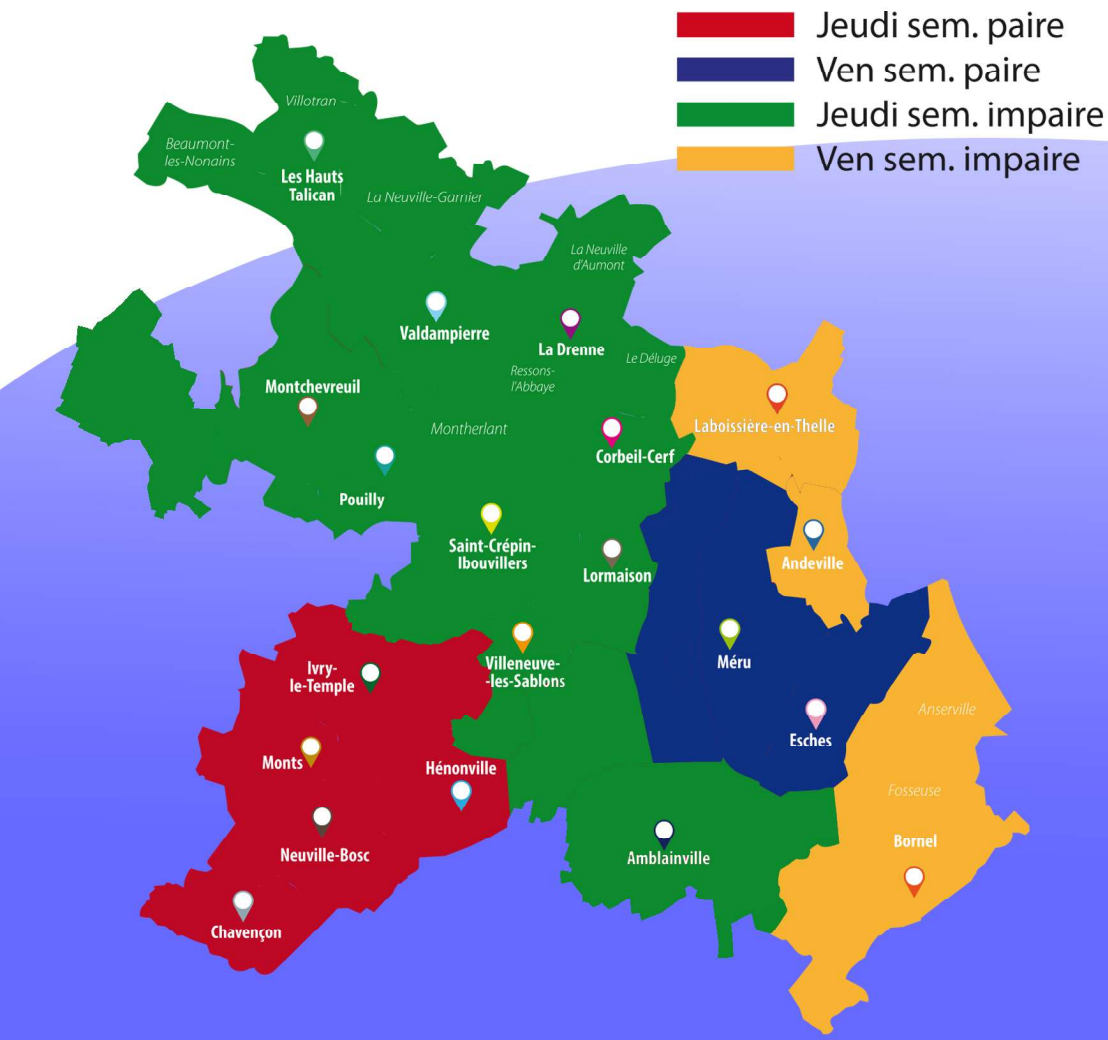
Fréquence de collecte: 1 fois par semaine toute l'année



INDICATEURS TECHNIQUES - LA COLLECTE

Le verre

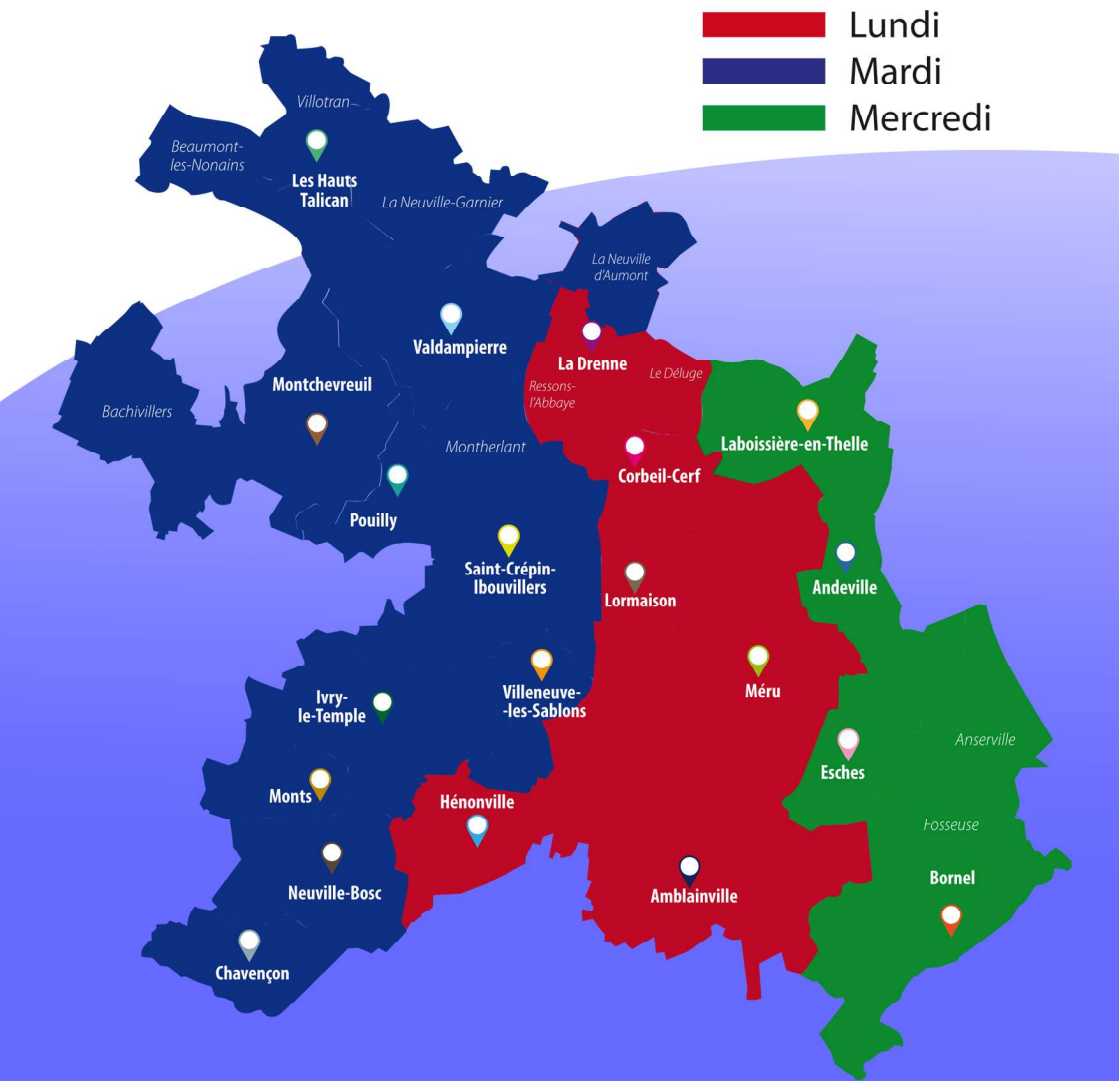
Fréquence de collecte: 1 fois toutes les 2 semaines toute l'année



INDICATEURS TECHNIQUES - LA COLLECTE

Les déchets verts

Fréquence de collecte: 1 fois par semaine de la semaine 13 à la semaine 49



INDICATEURS TECHNIQUES - LA COLLECTE

Les déchets des ménages

Organisation de la collecte:

La collecte, assurée sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes des Sablons, est exécutée par la société Propolys (membre du Groupe Pizzorno Environnement).

La collecte est divisée en cinq flux, tous collectés en porte-à-porte:

Ordures ménagères:

Elles sont collectées une fois par semaine à l'exception :

du centre ville de Méru (3 fois)

des quartiers de la Nacre et Saint Exupéry à Méru (2 fois)

Papiers cartons et emballages:

Collecte une fois par semaine

Verre:

Collecte une fois par quinzaine

Déchets verts:

Fréquence de collecte: une fois par semaine de la semaine 13 à la semaine 49.

Encombrants:

Les encombrants sont collectés tous les 15 jours à Méru (toutes les semaines au Quartier de la Nacre). Pour les autres communes de la CCS, la collecte est réalisée sur rendez-vous. La prise de rendez-vous est effectuée par Propolys dans le cadre du marché de collecte. Un délai maximal de 15 jours est prévu dans le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) du marché entre l'appel de l'utilisateur et le rendez-vous effectif.

Dotation en bacs de tri (emballages, verre et déchets verts)

Chaque foyer a été doté de bacs individuels pour la collecte des emballages et papiers/cartons. Les habitants de logements collectifs déposent leurs emballages et papiers/cartons triés en bas des logements, dans des bacs collectifs.

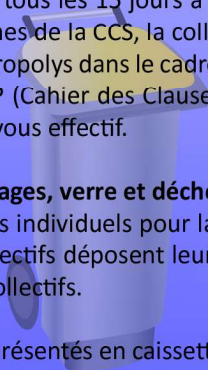
Pour le verre, les déchets sont présentés en caissette, modulo bacs ou bacs roulants.

Pour les ordures ménagères résiduelles, la présentation est laissée au choix de l'utilisateur (sac ou bac), qui fournit le contenant.

Une différenciation entre les foyers de moins de 3 personnes, 4 personnes et 5 personnes et plus a été établie pour déterminer les tailles de bacs à attribuer.

Concernant les déchets verts, chaque foyer dispose d'un premier bac gratuit de 240 litres. Les administrés peuvent, s'ils le souhaitent, acquérir des contenants supplémentaires.

Le volume maximal au-delà duquel un producteur de déchets non ménagers ne peut pas être collecté a été fixé à 1 320 litres par semaine dans le règlement territorial de gestion des déchets ménagers et assimilés.



INDICATEURS TECHNIQUES

LE TRAITEMENT

a/ Traitement des déchets ménagers et assimilés collectés conjointement

Localisation des unités de traitement et nom de leur exploitant

Les ordures ménagères résiduelles sont traitées au centre de valorisation énergétique situé à Villers Saint Paul. Le site est exploité par le Syndicat Mixte du Département de l'Oise. La valorisation énergétique revêt plusieurs formes: renvoi de vapeur sur le process de l'industrie chimique voisine, production d'électricité et renvoi de chaleur vers le réseau urbain de Nogent sur Oise, et consommation d'électricité pour le fonctionnement du site. La capacité du centre est de 172 500 tonnes par an.

La collecte sélective est triée au centre de tri de Villers Saint Paul.

Le verre est recyclé à l'usine Samin (groupe Saint Gobain) située à Rozet Saint Albin.

Les déchets verts sont compostés sur la plateforme exploitée par l'entreprise Valorisol à Villeneuve les Sablons.

Les encombrants hors D3E sont acheminés sur le site géré par l'entreprise Butin-Sedic à Bornel.

Les D3E font l'objet d'une reprise par l'entreprise Véolia à l'agence de collecte de Propolys située à Amblainville.

INDICATEURS TECHNIQUES - LA COLLECTE

Nombre et localisation des déchèteries:

Deux déchetteries sont situées sur le territoire de la CCS, à Bornel et Laboissière en Thelle

Cette prestation est gérée par le Syndicat Mixte du Département de l'Oise.

Les horaires d'ouverture de la déchetterie:

Particuliers

- du mardi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 18h

- le dimanche de 9h à 12h

Professionnels

- du mardi au jeudi de 9h à 12h

Les habitants de la Communauté de Communes ont également accès à la déchèterie de Liancourt Saint Pierre via une convention signée avec la Communauté de Communes Vexin-Thelle ainsi qu'à l'ensemble des déchèteries du réseau Verdi.

Types de déchets acceptés

A remettre à l'agent de déchetterie:

Piles et accumulateurs

Déchets dangereux spécifiques (peintures, solvants, produits phytosanitaires,...)

Huiles usagées, batteries, radiographies

Pneus (VL, non coupés, déjantés)

A déposer en benne directement:

Déchets verts, bois, métaux, gravats, mobiliers, cartons

Encombrants (déchets non recyclables)

A déposer dans les conteneurs adaptés:

DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Lampes, textiles, emballages en verre

Les interdits:

Sacs fermés

Ordures ménagères

Déchets hospitaliers ou de soins

Déchets industriels

Pneus avec jantes, pneus découpés, pneus d'engins agricoles, camions, quad et motocycles

Cadavres d'animaux

Extincteurs, bouteilles de gaz

Déchets avec de l'amiante liée, libre ou friable

Cendres de barbecue et de cheminée

INDICATEURS TECHNIQUES - LA COLLECTE

Afin d'optimiser la valorisation des déchets produits sur son territoire, la Communauté de Communes a mis en oeuvre deux nouvelles collectes en 2021:

Collecte des mégots

En fin d'année, la collecte des mégots de cigarettes a été mise en place. **12 points de collecte** ont été implantés devant les bureaux de tabac et **5 000 cendriers de poche** sont mis à disposition des usagers. La collecte ainsi que la valorisation des mégots en matériaux isolant utilisé pour les vêtements ou le bâtiment sont assurées par la Start'Up Isarienne *Tchao Mégot*.



Biodéchets

Après une période expérimentale qui a donné pleinement satisfaction, la collecte des biodéchets a été pérennisée sur l'ensemble des cantines scolaires du territoire. Réalisée par Valorbiocompost, entreprise locale, cette prestation a permis en 2021 de valoriser en compost **39 tonnes** de déchets.

Marché public 2021

L'avis de marché pour la fourniture de contenants de tri sélectif, de déchets ménagers, de déchets verts et de biodéchets, fourniture de logiciel d'initialisation et puces d'identifications a été publié le 3 décembre 2021. A l'issue de la procédure, aucune offre n'a été remise et une nouvelle consultation a été lancée en 2022.



INDICATEURS TECHNIQUES - COMMUNICATION

Plusieurs outils sont à la disposition du public :

- Articles dans les Nouvelles des Sablons et informations via le site internet de la collectivité

- Les autocollants consignes de tri : chaque bac comporte une consigne spécifique autocollante avec des photographies en couleur des déchets recyclables.

- Etiquette refus de tri : Autocollants mis sur les bacs par le personnel de collecte et indiquant le motif du refus.

Des calendriers de collecte spécifiques par commune ont été distribués sur l'ensemble du territoire.



Commune de Lormaison
Calendrier de collecte des déchets

2021

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L
29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M
30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M
31 D	31 M	31 M		31 L	

Renseignements : 03 44 22 01 60
www.cc-sablons.fr



Collecte des encombrants sur rendez-vous
au : 03 44 46 38 26



Apportez votre ordures ménagères dans un sac fermé
pour être collectées par le service
ordures ménagères.

INDICATEURS TECHNIQUES - LA COLLECTE

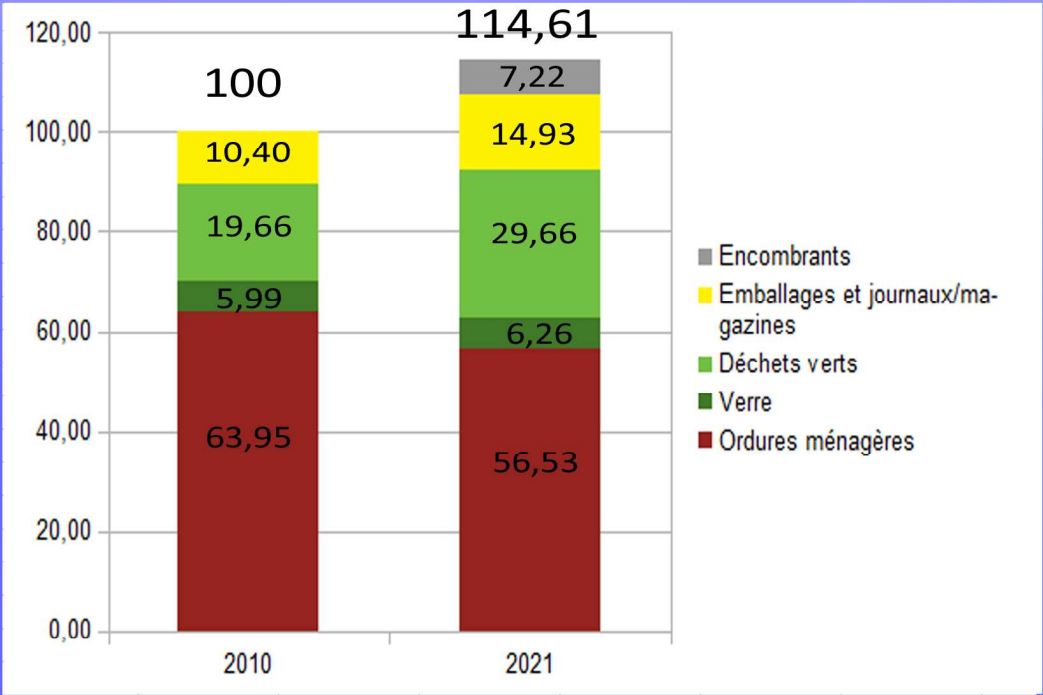
Bilan des tonnages collectés

		Ordures ménagères	Verre	Déchets verts	Emballages et journaux/magazines	Encombrants	Total	Evolution 2020/2021
2020	Tonnage	9 179	1 033	4 406	2 385	1 299	18 303	
	kg/hab/an	239,17	26,92	114,80	62,15	33,85	476,89	
2021	Tonnage	9 348	1 035	4 905	2 469	1 195	18 952	3,55 %
	kg/hab/an	242,74	26,87	127,38	64,12	31,02	492,13	3,20 %

- Quantités collectées en tonnes
- Quantités collectées en kg/habitant/an

Les tonnages collectés en 2021 ont augmenté de manière générale. Si la quantité d'encombrants ramassée a baissé après une année 2020 record liée aux confinements, les autres tonnages ont augmenté de manière sensible suivant l'évolution démographique. Toutefois, les déchets verts collectés ont augmenté significativement, en raison notamment d'une saisonnalité ayant alterné les périodes de pluie et de beau temps, propices à la pousse des végétaux.

c/ Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits avec une base 100 en 2010



INDICATEURS FINANCIERS

a/ Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion

Collecte tous flux: marché public notifié à l'entreprise Propolys, membre du Groupe Pizzorno Environnement le 6 novembre 2017 pour une durée de 3 ans reconductible deux fois un an.

Traitement des déchets: délégué au Syndicat Mixte du Département de l'Oise suite à l'adhésion de la Communauté de Communes des Sablons en 2012.

b/ Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service, et modalités de financement

Montant dépenses 2021:

<i>Montant annuel dépenses d'investissement:</i>	67 188,76 € T.T.C.
<i>Montant annuel dépenses de fonctionnement:</i>	5 071 945,25 € T.T.C.
Total	5 139 134,01 € T.T.C.

Modalités de financement:

<i>T.E.O.M</i>	4 374 964,00 € T.T.C.
<i>Reversements S.M.D.O</i>	61 232,89 € T.T.C.
<i>Vente bacs déchets verts</i>	9 135,39 € T.T.C.
Total	4 445 332,27 € T.T.C.

c/ Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Achat de conteneurs: 53 508,76 € T.T.C. à Sulo

Collecte des déchets: 2 587 341,27 € T.T.C. à Propolys (Groupe Pizzorno Environnement)

d/ Modalités d'établissement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M)

Le taux de 14,05 % a été voté lors du Conseil Communautaire du 25 mars 2021.



INDICATEURS FINANCIERS

e/ Montant global et détaillé des différentes aides publiques et des soutiens reçus d'organismes agréés pour la gestion des déchets

Montant global: 0 € T.T.C

f/ Montant global et détaillé des recettes perçues au titre de la valorisation

Montant global: 22 254,92 € T.T.C

dont *Reversement rachat verre* 22 254,92 € T.T.C

g/ Coût aidé tous flux confondus et pour chaque flux de déchets en € H.T.

Année 2021 Montant H.T.	Flux de déchets							Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Déchets verts	Encombrants	Textiles	
Coût aidé HT	1 971 466,00 €	179 441,00 €	372 027,00 €	1 060 474,00 €	538 633,00 €	326 679,00 €	-3 799,00 €	4 444 921,00 €

Coût aidé = coût complet (totalité des charges hors TVA) d'où sont déduits les produits à caractère industriel ainsi que les soutiens apportés par les sociétés agréées et les différentes aides reçues

Les coûts aidés indiqués dans le tableau ci-dessus tiennent compte des ventes de produits et d'énergie ainsi que des soutiens perçus par le SMDO. Ceux-ci ne sont pas directement perçus par la CCS mais viennent en déduction des coûts de traitement versés par la CCS auprès du SMDO.



INDICATEURS FINANCIERS

Coût aidé tous flux confondus et pour chaque flux de déchets en € H.T. par tonne

Année 2021 Montants HT par tonne	Flux de déchets							Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Déchets verts	Encombrants	Textiles	
Coût aidé HT	210,90 €	173,37 €	150,68 €	151,73 €	109,81 €	273,37 €	-30,89 €	170,54 €

Coût aidé tous flux confondus et pour chaque flux de déchets en € H.T. par habitant

Année 2021 Montants HT par habitant	Flux de déchets							Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Déchets verts	Encombrants	Textiles	
Coût aidé HT	50,55 €	4,60 €	9,54 €	27,19 €	13,81 €	8,38 €	-0,10 €	113,96 €



INDICATEURS FINANCIERS

h/ Coût complet par étapes techniques tous flux confondus et pour chaque flux de collecte en € H.T.

Année 2021 Montants HT			Flux de déchets							Total
			Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Déchets verts	Encombrants	Textiles	
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	35 749,00 €	3 214,00 €	14 973,00 €	18 552,00 €	8 175,00 €	4 904,00 €		85 567,00 €
		Communication	4 013,00 €	113,00 €	3 024,00 €	9 515,00 €	2 535,00 €	322,00 €	227,00 €	19 749,00 €
		TOTAL Fonctionnelles	39 762,00 €	3 327,00 €	17 997,00 €	28 067,00 €	10 710,00 €	5 226,00 €	227,00 €	105 316,00 €
	Techniques	Prévention	45 082,00 €		1 574,00 €	4 637,00 €	1 249,00 €	145,00 €		52 687,00 €
		Collecte et pré-collecte								
		Pré-collecte		27 541,00 €	55 540,00 €		27 541,00 €			110 622,00 €
		Collecte	758 469,00 €	152 001,00 €	456 511,00 €	410 748,00 €	308 879,00 €	137 076,00 €		2 223 684,00 €
		TOTAL Collecte et pré-collecte	758 469,00 €	179 542,00 €	512 051,00 €	410 748,00 €	336 420,00 €	137 076,00 €	---	2 334 306,00 €
		Transfert/Transport	441 020,00 €	31 133,00 €	188 237,00 €	307 588,00 €	63 264,00 €	30 933,00 €		1 062 175,00 €
		Traitement des déchets non dangereux	1 098 537,00 €		279 513,00 €	466 882,00 €	134 865,00 €	153 299,00 €		2 133 096,00 €
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux				26 095,00 €				26 095,00 €
		Autres charges								
		TOTAL Techniques	2 343 108,00 €	210 675,00 €	981 375,00 €	1 215 950,00 €	535 798,00 €	321 453,00 €	---	5 608 359,00 €
	TOTAL Charges		2 382 870,00 €	214 002,00 €	999 372,00 €	1 244 017,00 €	546 508,00 €	326 679,00 €	227,00 €	5 713 675,00 €



INDICATEURS FINANCIERS

Coût complet par étapes techniques tous flux confondus et pour chaque flux de collecte en € H.T par tonne

Année 2021 Montants HT par tonne			Flux de déchets							Total
			Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Déchets verts	Encombrants	Textiles	
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	3,82 €	3,11 €	6,06 €	2,65 €	1,67 €	4,10 €	---	3,30 €
		Communication	0,43 €	0,11 €	1,22 €	1,36 €	0,52 €	0,27 €	1,85 €	0,76 €
		TOTAL Fonctionnelles	4,25 €	3,21 €	7,29 €	4,02 €	2,18 €	4,37 €	1,85 €	4,04 €
	Techniques	Prévention	4,82 €	---	0,64 €	0,66 €	0,25 €	0,12 €	---	2,12 €
		Collecte et pré-collecte	---	---	---	---	---	---	---	---
		Pré-collecte	---	26,61 €	22,49 €	---	5,61 €	---	---	13,16 €
		Collecte	81,14 €	146,86 €	184,90 €	58,77 €	62,97 €	114,71 €	---	85,72 €
		TOTAL Collecte et pré-collecte	81,14 €	173,47 €	207,39 €	58,77 €	68,59 €	114,71 €	---	89,99 €
		Transfert/Transport	47,18 €	30,08 €	76,24 €	44,01 €	12,90 €	25,89 €	---	40,95 €
		Traitement des déchets non dangereux	117,52 €	---	113,21 €	66,80 €	27,50 €	128,28 €	---	85,65 €
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	3,73 €	---	---	---	3,73 €
		Autres charges	---	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Techniques	250,65 €	203,55 €	397,48 €	173,98 €	109,24 €	269,00 €	---	216,20 €
	TOTAL Charges		254,91 €	206,77 €	404,77 €	178,00 €	111,42 €	273,37 €	1,85 €	219,22 €



INDICATEURS FINANCIERS

Coût complet par étapes techniques tous flux confondus et pour chaque flux de collecte en € H.T. par habitant

Année 2021 Montants HT par habitant			Flux de déchets							Total
			Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Déchets verts	Encombrants	Textiles	
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	0,92 €	0,08 €	0,38 €	0,48 €	0,21 €	0,13 €	---	2,19 €
		Communication	0,10 €		0,08 €	0,24 €	0,06 €	0,01 €	0,01 €	0,51 €
		TOTAL Fonctionnelles	1,02 €	0,09 €	0,46 €	0,72 €	0,27 €	0,13 €	0,01 €	2,70 €
	Techniques	Prévention	1,16 €	---	0,04 €	0,12 €	0,03 €		---	1,35 €
		Collecte et pré-collecte	---	---	---	---	---	---	---	---
		Pré-collecte	---	0,71 €	1,42 €	---	0,71 €	---	---	2,84 €
		Collecte	19,45 €	3,90 €	11,70 €	10,53 €	7,92 €	3,51 €	---	57,01 €
		TOTAL Collecte et pré-collecte	19,45 €	4,60 €	13,13 €	10,53 €	8,63 €	3,51 €	---	59,85 €
		Transfert/Transport	11,31 €	0,80 €	4,83 €	7,89 €	1,62 €	0,79 €	---	27,23 €
		Traitement des déchets non dangereux	28,16 €	---	7,17 €	11,97 €	3,46 €	3,93 €	---	54,69 €
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	0,67 €	---	---	---	0,67 €
		Autres charges	---	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Techniques	60,07 €	5,40 €	25,16 €	31,18 €	13,74 €	8,24 €	---	143,79 €
	TOTAL Charges		61,09 €	5,49 €	25,62 €	31,89 €	14,01 €	8,38 €	0,01 €	146,49 €

